



RÉGIES FINANCIÈRES

Passations de service
sur fond de tensions
à la douane

L'installation du directeur des enquêtes douanières / Adiac

La tension était perceptible hier à la direction générale des Douanes et des droits indirects où deux cadres, Aaron Kounenguika et Serge Victor Ingnoumba, nouvellement nommés aux fonctions de directeurs des enquêtes douanières et de la réglementation et du contentieux ont pris leurs fonctions.

L'intersyndicale des douanes récusait ces nomi-

nations estimant qu'elles avaient été opérées sans qu'elle ne se consulte avec la tutelle. L'installation des nouveaux directeurs a été supervisée par le directeur de cabinet du ministre des Finances et du budget, Henri Loundou, en présence du directeur général des douanes, d'un huissier de justice et d'un détachement de la gendarmerie. [Page 3](#)

OUESSO

Imbroglie entre le maire
et le receveur municipal

Le président du conseil municipal de Ouesso, dans le département de la Sangha, Alain Daniel Ketta Mbanguyd, ne parle plus le même langage avec le receveur, Armand Metoul Doukouro, qui l'accuse d'abus de pouvoir pour l'avoir suspendu de ses fonctions sans aucun avertissement ni blâme. Le maire

de Ouesso reproche, en effet, à son receveur, entre autres, la non-présentation de la situation des dépenses, l'absence des pièces justificatives des recettes, le manque de concordance entre la partie recettes et la réalité des faits.

[Page 5](#)

ENTREPRENEURIAT NUMÉRIQUE

Cinq projets déclarés
éligibles au programme
Y'ello start-up

Après six semaines d'incubation, la Fondation MTN-Congo, initiatrice du Programme Y'ello start-up, a jugé éligibles cinq projets sur un total de cent dix proposés par des jeunes start-uper congolais pour cette première édition.

[Page 2](#)

SANTÉ INFANTILE

Les Rotariens veulent mobiliser
contre la poliomyélite

Un enfant recevant sa dose contre la poliomyélite

Prélude à la célébration, le 24 octobre, de la Journée mondiale contre la polio, les Rotariens de Brazzaville projettent d'organiser, le 21 octobre, une marche de sensibilisation du grand public. Cette marche

en soutien des actions du gouvernement vise également à stimuler le financement et l'appui de tous pour l'éradication de ce virus considéré toujours comme une menace pour les enfants. [Page 3](#)

MUSIQUE

Djoson Philosophe
et Super Nkolo
Mboka en concert
live ce samedi à l'IFC

[Page 16](#)

Editorial

Et la Troisième Guerre mondiale ...

[Page 2](#)

EDITORIAL

Et la Troisième Guerre mondiale ...

Toujours à propos de la célébration à Paris, le 11 novembre prochain, du centième anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la question suivante nous semble devoir être posée : cet événement planétaire, auquel participeront de nombreux chefs d'Etat, n'offre-t-il pas l'occasion de parler clairement de la Troisième Guerre mondiale qui se profile à l'horizon humain et dont l'issue dépendra de la capacité de l'espèce humaine à préserver la nature qui l'entoure ?

Cette guerre nous sommes, nous Africains du Bassin du Congo, fort bien placés pour la mener puisque c'est pour une large part chez nous que se jouera, dans les décennies à venir, l'un de ses combats les plus décisifs. Si nous parvenons en effet à protéger les forêts, les fleuves, les tourbières, les étangs, les terres vierges de l'immense espace au sein duquel nous vivons et si dans le même temps les grandes nations industrielles réduisent les gaz à effet de serre qu'elles produisent aujourd'hui de façon suicidaire, l'humanité aura enfin une chance de résoudre le problème apparemment insoluble auquel elle se trouve confrontée.

Évoquer cette question éminemment stratégique dans le moment même où les pays du Nord se remémorent les actions courageuses qui permirent de mettre un terme au drame ayant dressé, il y a un siècle, les nations européennes les unes contre les autres en impactant durement l'ensemble du globe n'a rien d'utopique ni de déplacé. C'est, bien au contraire, rappeler à l'homme du vingt-et-unième siècle que son imprévoyance, sa morgue, son refus de regarder la vérité en face, d'anticiper le pire ne peuvent que provoquer de nouveaux drames dont les conséquences seront encore bien pires.

La Conférence de la paix qui précèdera, à Paris, la commémoration du 11 novembre 1918 et à laquelle participeront de hautes personnalités venues du monde entier constitue en vérité, pour le Fonds bleu du Bassin du Congo, un cadre idéal pour tirer la sonnette d'alarme sur la Troisième Guerre mondiale qui se prépare dans l'indifférence quasi générale de la communauté internationale. Même si cela paraît fou dans le moment présent, elle peut contribuer à éveiller les esprits en leur faisant comprendre que la véritable bataille de ce siècle est déjà engagée et qu'elle peut être gagnée si, comme hier, l'on s'en préoccupe dès à présent en soutenant les institutions qui vont se trouver en première ligne de ce combat.

Les Dépêches de Brazzaville

AGRICULTURE

Le Fida entend appuyer les priorités du gouvernement

Le directeur régional de l'institution onusienne pour l'Afrique de l'ouest et du centre, Martin Lisandro, a réitéré le 18 octobre à Brazzaville, au sortir de l'audience avec le Premier ministre, Clément Mouamba, l'appui de son organisation au Plan national de développement (PND) du Congo, dans son volet agricole.

« Nous sommes venus féliciter le Premier ministre pour la finalisation du Plan national de développement, parce qu'il a un accent très fort sur l'agriculture qui est la fonction du Fida », a déclaré Martin Lisandro à la presse.

Le directeur régional du Fonds international de développement agricole (Fida) a ajouté que son institution était en train de travailler avec le gouvernement congolais pour voir les priorités qu'elle pourra sou-



Martin Lisandro

tenir l'année prochaine. Cet appui, a-t-il renchéri, s'orientera surtout vers la jeunesse et les petits producteurs qui sont le focus du Fida. Martin Lisandro est également venu discuter du renforcement de la

coopération à travers le PND, notamment sur le volet agro-pastoral et halieutique.

Déjà, deux projets sont en cours d'exécution. Il s'agit du programme d'appui au développement des filières agricoles en cours d'achèvement et le programme de développement de la pêche et de l'aquaculture continentale qui va bientôt démarrer.

Depuis 2002, trois projets de développement rural ont été financés pour lutter contre la mosaïque du manioc qui sévit dans le pays, à travers l'introduction et la diffusion des variétés améliorées auprès des producteurs. Cette action a permis d'augmenter les rendements qui sont passés de huit à vingt-cinq tonnes à l'hectare. Il reste le problème de la transformation et de la commercialisation.

Jean Jacques Koubemba

PROGRAMME Y'ELLO START-UP 2018

Cinq projets déclarés éligibles

Les start-up retenues et proposées par des jeunes congolais ont été présentées au public, le 17 octobre à Brazzaville, par l'initiateur du projet, MTN-Congo, au terme de six semaines d'immersion. Essentiellement digitales, celles-ci présentent des services numériques dans divers secteurs d'activités.



Les start-up posant avec les responsables de MTN et les formateurs/Adiac

Pour cette première édition 2017-2018, le Programme Y'ello start-up a reçu au total cent-dix projets, minutieusement examinés par des experts, en tenant compte des spécificités et secteurs d'intervention. A l'issue de six semaines d'incubation, cinq projets ont retenu l'attention de la Fondation MTN-Congo. Ils sont, entre autres, le projet Liungui Pharma, une application Android qui permet aux utilisateurs de géolocaliser les pharmacies les

plus proches d'eux, d'en connaître les prix, avec la possibilité de commander les produits et de les livrer à distance.

Une autre application sélectionnée parmi ces meilleures start-up est dénommée Twendé services. Ce projet propose une solution aux problèmes de transport, avec des services à la clientèle bilingue. L'application sera disponible sur Google Play et sur Store. App Y'ello School fait aussi partie de ces applications mobiles

retenues. Elle vient répondre au besoin de support d'accompagnement des élèves, des parents d'élèves, des établissements scolaires et institutions en charge de l'éducation, comme un véritable outil pédagogique dans l'apprentissage et la révision de leurs études. S'agissant de l'application appelée Likanissa, elle est une plate-forme qui permet à la diaspora de contribuer à l'essor économique du pays, en soutenant les producteurs locaux.

Dans son mot de circonstance, le président exécutif de la Fondation MTN-Congo, Djibril Ouattara, a indiqué que le Programme Y'ello start-up vient à point nommé booster une nouvelle élite congolaise dans le secteur du numérique. « Ce projet nous tient à cœur, parce qu'il permet d'émerger une nouvelle race d'incubateurs dans le domaine du digital. Notre souci quotidien est de faire que le contenu congolais soit exploité », a précisé Djibril Ouattara. Ces cinq incubateurs seront à nouveau présentés le 9 novembre, à Brazzaville, lors d'une autre cérémonie solennelle.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

TRANSPORT AÉRIEN

Air France pour des meilleures perspectives en 2019 au Congo

Réitérant son soutien économique au pays où elle est présente depuis quatre-vingt-un ans, la compagnie aérienne française promet de maintenir ses engagements vis à vis de la clientèle congolaise, en adaptant son programme à la réalité du marché, tout en maintenant ses critères de qualité et d'innovation avec l'arrivée de ses nouvelles cabines en 2019.

A l'occasion d'un déjeuner de presse, le 18 octobre à Brazzaville, le délégué d'Air France en République du Congo, Gérard Roméro, qu'accompagnait Marie Paule Ollassa, responsable communication, a rappelé que l'année 2019 sera placée, pour sa compagnie, sous le signe de l'innovation avec la connexion internet, d'ici à l'année prochaine, sur

« A compter de l'été prochain, les passagers pourront gratuitement accéder aux systèmes de messagerie instantanée (WhatsApp, Messenger, iMessage) »,

tous les appareils de plus de cent places.

« A compter de l'été prochain, les passagers pourront gratuitement accéder aux systèmes



Gérard Roméro et Marie Paule Ollassa, lors du déjeuner de presse, le 18 octobre à Brazzaville/Adiac

de messagerie instantanée (WhatsApp, Messenger, iMessage) », a-t-il précisé, allusion faite au renouvellement des cabines economy et premium economy sur l'Airbus A330. Pour les passagers en partance

du Congo, a-t-il indiqué, sa compagnie a pratiqué une baisse moyenne de 6% du prix du billet en classe économique. La majorité des clients ont eu accès à des tarifs allant de cinq cent quatre-vingt-sept mille cinq cents FCFA

à sept cent mille FCFA. De même, l'aménagement d'un espace famille à l'aéroport de Brazzaville intègre les innovations apportées pour le confort des passagers voyageant avec des enfants. Se montrant, par ailleurs, opti-

miste pour l'avenir, Gérard Roméro a souligné que l'action d'Air France, en 2019, se résume à trois axes majeurs : adaptation du programme ; modulation tarifaire et innovation.

Au Congo, Air France constitue l'une des plus anciennes compagnies aériennes opérant dans la sous-région avec quatre-vingt-cinq ans d'existence, dont quatre-vingt-un au Congo. Une amitié qui traduit, selon ses responsables, un attachement commercial mais surtout une véritable relation nouée entre la compagnie et la population congolaise.

Dans les deux principales villes (Brazzaville et Pointe-Noire), elle compte un programme de desserte exclusif de neuf vols par semaine, soit plus d'un vol par jour au départ du Congo pour Paris et avoir accès avec le hub de Charles de Gaulle à plus de 1000 destinations dans le monde.

Guy Gervais Kitina

POLIOMYÉLITE

Les Rotariens de Brazzaville organisent une marche de sensibilisation à la maladie

L'activité programmée pour le 21 octobre voudrait mettre l'accent sur la nécessité de financer les efforts d'éradication de la pathologie.

La poliomyélite, pourtant évitable, menace toujours les enfants de nombreuses régions du monde et le risque est encore présent au Congo. Une initiative mondiale pour l'éradication de cette maladie, lancée il y a plus de trente ans par le Rotary et ses partenaires (OMS, Unicef, CDC Atlanta et la Fondation Bill et Melinda Gates), a permis certes de faire baisser le nombre de cas qui ont chuté de plus de 99,9 %, passant de trois cent cinquante mille en 1988 à dix cas en 2018. Cependant, pour préserver ces progrès et protéger les enfants du monde entier, les experts estiment les besoins à 1,5 milliard de dollar, soit environ neuf cent soixante-quinze milliards FCFA. En effet, sans soutien financier et sans engagement politique, cette maladie invalidante pourrait se propager à nouveau dans les pays où elle avait été éradiquée et menacer tous les enfants.

C'est ainsi qu'à la faveur de la célébration de la Journée mondiale contre la poliomyélite, le 24 octobre, les Rotariens de Brazzaville (Rotary Club Brazzaville Djoué Doyen, Rotary Club Brazzaville Centre, Rotary Club Brazzaville Libota, Rotary Club Bilengé) et le Rotaract Clubont décidé d'organiser une marche de sensibilisation à cette maladie, afin de souligner la nécessité d'encourager des financements pour son éradi-



Un enfant recevant sa dose contre la poliomyélite

cation totale. L'itinéraire retenu est le suivant : rond-point commun de Poto-Poto- Avenue Orsi- Tour Nabemba- Radisson Blu- Pont du 15 août 1960- Case De Gaulle- Avenue de Brazzaville- Place du Rotary. Le rassemblement est prévu à 7h30, au rond-point commun de Poto-Poto, le troisième arrondissement de Brazzaville.

Notons que depuis 1985, le Rotary a alloué plus de 1,7 milliard de dollars (1155 milliards FCFA) à l'éradication de la poliomyélite. Pour la République du Congo, plus de 460 000 dollars américains (300 000 000 FCFA) ont été mobilisés en 2016 par le Rotary club Brazzaville Djoué Doyen et mis à la disposition de l'Etat pour le fi-

nancement de la dernière campagne de vaccination.

Le Rotary est un réseau mondial de 1,2 million de décideurs solidaires et volontaires qui mettent leurs compétences au service des causes humanitaires les plus pressantes. Les 34 000 Rotary clubs présents à travers le monde dans deux cents pays et territoires travaillent avec détermination pour améliorer le quotidien dans leur ville et à l'étranger, aider les familles défavorisées et éradiquer la polio. Les Rotariens en profitent également de cette occasion pour célébrer les résultats historiques obtenus pour en finir avec maladie et rappellent la nécessité de soutenir ces efforts.

Bruno Okokana

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES

Deux nouveaux directeurs centraux installés sous tension

Les inspecteurs des douanes Aaron Kounenguika et Serge Vitor Ingoumba, ont pris officiellement leurs fonctions, le 18 octobre à Brazzaville, respectivement comme directeur des enquêtes douanières et directeur de la réglementation et du contentieux. Mais il a fallu une intervention des forces de la gendarmerie dans la matinée pour maîtriser l'agitation parmi les douaniers opposés à ces nominations.

La délégation du ministère des Finances et du budget, venue installer les deux cadres, a été conduite par le directeur de cabinet du ministre de tutelle, Henri Loundou. Pendant environ deux heures, cette délégation et les journalistes ont été priés de se mettre hors de la direction générale des douanes. Comme lors des précédentes tentatives, les syndicalistes ont barricadé l'entrée principale ainsi que les bureaux concernés.

C'est finalement sous un impressionnant dispositif de sécurité que le

directeur de cabinet du ministre des

Finances a réussi à installer les directeurs entrants, en l'absence des sortants. « Sur la note de service n°0636 du 16 octobre 2018 du ministre des Finances et du budget, vous avez été nommé directeur des enquêtes douanières à la direction générale des douanes. Je vous installe dans vos fonctions », a déclaré Henri Loundou, en présence du directeur général des douanes et des droits indirects, Jean Alfred Onanga. Ces deux postes sont restés vacants depuis plus d'un an ; le syndicat dénonçant l'absence de concertation avec le ministère de tutelle dans le

choix des cadres. Un climat que tenteront d'apaiser les deux promus.

En témoigne la déclaration du directeur des enquêtes douanières, Aaron Kounenguika, qui a salué la mobilisation de ses collaborateurs et de la tutelle.

L'inspecteur principal des douanes a promis de travailler en étroite synergie avec les autres services afin de recouvrer tous les droits et taxes qui n'ont pas pu être perçus en première ligne. « cette passation de service prouve l'intérêt des autorités à mettre de l'ordre dans les finances publiques, notamment au niveau des services des douanes. Elle marque un nouvel élan pour l'administration douanière indexée de fraudes », a estimé Aaron Kounenguika.

Pour Serge Victor Ingoumba et Aaron Kounenguika, la cérémonie de passation de service n'est qu'une première phase. Ils souhaitent rencontrer leurs collaborateurs syndicalistes afin de s'excuser pour l'incident malheureux survenu peu avant leur intronisation.

Fiacre Kombo

REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)
SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

EN VUE DE RECRUTEMENT D'UN CHAUFFEUR DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)
N° de référence : CG-SC - CI-004 /PDCE/2018/IDA 5302

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) afin de couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le recrutement d'un chauffeur dudit projet.

2. Les services de consultant (« Services ») consistent à :

- Conduire les véhicules de l'UGP/PDCE, ses agents et les consultants en mission ;
- Assurer les courses de l'UGP/PDCE ;
- Assurer la distribution du courrier, des documents et colis dans les administrations ;
- Assurer les formalités d'accueil et de départ des agents de l'UGP/PDCE en mission ;
- Assurer certaines tâches protocolaires ;
- Assurer l'acheminement correct des biens et services nécessaires aux activités du PDCE
- Assurer l'entretien des véhicules ;
- Assurer le suivi quotidien des véhicules
- Retirer les courriers et colis reçus ;
- Préparer les voyages et les réservations d'hôtels des agents de l'UGP/PDCE et consultants en mission ;
- Utiliser les véhicules selon les normes techniques et les procédures du PDCE
- Tenir un carnet de bord quotidien pour ses déplacements ;
- Accompagner les membres du personnel du PDCE ;
- Transporter les consultants et partenaires du PDCE en mission dans le respect des règles de circulation nationale, selon les planings du programme et les directives de l'administration.
- Accompagner les personnes désignées lors des séminaires ;
- Accompagner l'assistant administratif dans la distribution et le ramassage du courrier du PDCE
- Suivre les dates d'expiration des visites techniques et assurances ;
- Effectuer le plein du réservoir ;
- Prévenir l'utilisateur des besoins de réparation du véhicule ;
- Établir les rapports mensuels sur l'état du véhicule ;
- Établir les rapports après chaque mission sur l'état du véhicule ;
- S'assurer du bon état de marche du véhicule en conduisant les véhicules au garage agréé pour les vidanges périodiques et les réparations.
- Maintenir permanemment les documents du véhicule à bord et s'assurer de leur validité ;
- Résoudre les pannes techniques mineurs ;
- Prévenir l'administration des réparations importantes à effectuer ;
- Veiller à la propriété du véhicule ;
- Reporter dans le carnet de bord la consommation de carburant et le kilométrage en début et en fin de la journée et toute information relative à l'entretien du véhicule ;
- Inspecter et préparer le véhicule la veille du départ afin d'être prêt à l'heure ;
- Préparer le matériel supplémentaire à emporter en fonction des besoins (carburant, stickers, drapeaux, outils, kit médical) ;
- Participer au chargement et au déchargement du véhicule ;
- Toutes tâches confiées par le coordonnateur du PDCE dans le cadre de ses activités.

3. L'Unité de Gestion du Projet (UGP/PDCE) invite les consultants (« Consultants Individuels ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Les critères pour la sélection sont :

- Être de nationalité congolaise ;
- Être titulaire d'un niveau minimum d'études secondaire sanctionné par un BEPC ou équivalent
- Avoir un permis de conduire valable (catégories B, C et D) datant d'au moins 3 ans ;
- Avoir une expérience professionnelle au moins de deux ans en tant que chauffeur, dans une entreprise, dans un projet, en matière de conduite en zone urbaine ou rurale ;

Les Consultants doivent inclure dans leur manifestation d'intérêt :

- Une lettre de motivation ;
- Un permis de conduire à jour de catégorie D ou plus ;
- Un CV détaillé ;
- Copies certifiées des diplômes et attestations ;
- Les références d'au moins un employeur (de préférence les superviseurs directs) ;
- Un casier judiciaire ;
- Un certificat de nationalité.
- Un certificat médical attestant le parfait état de santé.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets, à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

6. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 31 octobre 2018 à 14 h 00 (heures locales) avec mention « Avis de recrutement d'un chauffeur du PDCE »

Secrétariat PDCE

A l'attention du Coordonnateur

Unité de Gestion du Projet (UGP/PDCE)

Adresse : 177, rue Soweto – Quartier Ex télévision – Bacongo

Tél : (00242) 06 667 22 29 / 05 551 25 52 /

06 951 36 62 / 06 650 40 22

Email : congo.pdce@yahoo.fr

Le Coordonnateur,

OKOMBI Auxence Léonard

RESCOLARISATION

Un volet important de lutte contre le décrochage scolaire

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a indiqué le 15 octobre, à l'occasion de la rentrée péda-go-andragogique, que le gouvernement envisageait d'accorder une place particulière au cycle non formel.

Après la rentrée scolaire, dans le cycle formel le 1er octobre, le tour était revenu le 15 octobre, aux élèves du cycle non formel, notamment ceux des centres de rescolarisation et d'alphabétisation.

En effet, le ministre de tutelle a supervisé la reprise des cours aux centres de rescolarisation d'Angola-Libre, Loango Marine et de l'école primaire de Ngamakosso ainsi qu'au centre d'alphabétisation Maman-Elombé de Ouenzé. Il a souligné la portée de ce volet de l'éducation.

« Le volet rescolarisation doit être considéré comme étant le rempart contre l'échec scolaire, la déscolarisation et le décrochage scolaire. Au travers de la rescolarisation, nous prenons en charge dès le début, les enfants en difficultés scolaires, pour ne pas leur faire courir le risque de se décrocher, parce qu'un enfant en difficultés scolaires n'est pas sûr de poursuivre son cycle normal. Il sera obligé, à un moment donné, soit par honte, soit par

gêne, d'abandonner », a expliqué Anatole Collinet Makosso.

Selon lui, le cycle formel récupère souvent 1 ou 2% de ces enfants en difficultés ou en échec scolaire, alors que l'école est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a également rappelé qu'environ 70% des élèves n'atteignaient pas le socle de compétences pouvant leur permettre de poursuivre la scolarité à la fin du cycle primaire. « Imaginez que vous ayez 70% qui quittent le cycle primaire avec toutes ces difficultés, vous verrez nécessairement que 40 ou 50% d'élèves risquent d'arrêter les études avant la classe de 3^e. La cause est que les difficultés qu'ils éprouvent depuis l'école primaire ne peuvent pas leur permettre d'interpréter, d'analyser ou d'intégrer un certain nombre d'informations dans un ensemble de documents écrits », a-t-il poursuivi.



Education non formelle, une deuxième chance

Soulignant la nécessité d'étendre cette réforme de l'éducation non formelle jusqu'au collège et au lycée, le ministre a reconnu que les cours de remise à niveau étaient indispensables pour tout enfant éprouvant des difficultés, afin de s'assurer de la formation d'une élite de qualité.

Interrogé sur la politique du gouvernement visant à récupérer

Anatole Collinet Makosso encourageant les élèves des centres de rescolarisation/Espérance

les enfants ayant abandonné les études, il a répondu que le programme d'éducation non formelle est une sorte d'école de deuxième chance donnée aux déscolarisés ou non scolarisés. Ainsi, on ne peut pas envoyer, a-t-il dit, un enfant ayant 10 ans ou plus dans les centres d'alphabétisation, réservés normalement aux adultes. « Un enfant de 10 ans, dans un pays où l'école est obligatoire, nous le reprenons pour le mettre

dans les centres de rescolarisation. Nous mettons un accent dans la rescolarisation, parce qu'en réalité, si nous étions très rigoureux, la moitié de nos élèves qui sont dans le circuit formel ne devrait pas l'être. Leur niveau ne devrait pas leur permettre d'être dans les classes dans lesquelles ils sont actuellement », a conclu Anatole Collinet Makosso.

Parfait Wilfried Douniama

ÉLIMINATION DE LA PAUVRETÉ

Audrey Azoulay préconise la mobilisation de tous pour une bonne condition de vie

La directrice générale de l'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), a fait l'invité le 17 octobre, dans son message publié à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté commémorée chaque année dans le monde.

La mobilisation est essentielle pour que chacune et chacun puisse bénéficier de conditions dignes d'existence partout dans le monde, en cette journée internationale et en cette année de célébration du 70e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, a fait savoir la directrice générale de l'Unesco.

Selon Audrey Azoulay, la pauvreté est une atteinte profonde à la dignité humaine car elle entraîne des souffrances et des privations, empêchant le plein développement de la personne. Elle entrave la jouissance effective des droits et des libertés, touchant souvent les couches vulnérables telles que les femmes et les enfants. C'est une forme de servitude à reléguer à un autre âge de l'humanité, a indiqué la patronne de l'Unesco.

La directrice générale a rappelé les progrès considérables pour mettre fin à la misère et au dénuement à l'échelle mondiale depuis les années 1990, plus d'un milliard de personnes ayant ainsi quitté l'extrême pauvreté. « Aujourd'hui, on estime que six cent trente-cinq millions de personnes vivent toujours dans une pauvreté extrême, soit plus de 8% de la population mondiale. Une majorité d'entre elles vit en Asie du sud et en Afrique subsaharienne », a-t-elle signifié.

Le problème de pauvreté est complexe et souvent se combine avec d'autres situations de vulnérabilité. Le taux de pauvreté est plus élevé dans les pays en situation de conflits. A cet effet, il est demandé d'agir simultanément sur les nombreux fronts parce que la pauvreté n'est pas seulement une question de ressources financières, c'est aussi un problème d'absence d'opportunités. « L'éradication de la pauvreté constitue le premier objectif de développement durable du programme 2030 des Nations unies. Mais elle est étroitement liée à d'autres objectifs comme la garantie de bonnes conditions sanitaires, l'accès à une éducation de qualité pour tous, la possibilité d'occuper un emploi décent, l'égalité des genres ou encore la préservation de l'environnement », a estimé la directrice générale de l'Unesco.

En effet, a-t-elle poursuivi, la communauté internationale, les Etats, les acteurs de la société civile et les entreprises privées doivent doubler d'efforts pour réaliser conjointement ces objectifs.

Lydie Gisèle Oko

OUESSO

Imbroglie entre le maire et le receveur municipal

Le président du conseil municipal du chef-lieu du département de la Sangha, Alain Daniel Ketta Mbanguyd, ne parle plus le même langage avec le receveur, Armand Metoul Doukouro, qui l'accuse d'abus de pouvoir pour l'avoir suspendu de ses fonctions sans aucun avertissement ni blâme.

Le maire de Ouesso reproche, en effet, à son receveur, entre autres, la non présentation de la situation des dépenses, l'absence des pièces justificatives des recettes, le manque de concordance entre la partie recettes et la réalité des faits. « Vous récidivez donc dans ces pratiques contraires aux règles de l'art, confirmant ainsi une gestion occulte de votre part.

Dans ces conditions, je suis obligé de vous suspendre à compter de ce jour de vos fonctions de receveur municipal de Ouesso », a déploré Alain Daniel Ketta Mbanguyd, dans une correspondance datée du 11 octobre 2018.

De son côté, le receveur municipal de Ouesso estime, dans une lettre du 15 octobre 2018, que « le maire l'empêche de travailler », ne lui

laissant pas le temps de constituer la caisse en envoyant des « ordres de paiement sans lui demander si la caisse a été approvisionnée ». Et de se demander : « Combien de fois m'avez-vous envoyé ouvrir les caisses de la mairie les nuits et les week-ends pour payer vos factures de consommation au central bar ? ». Armand Metoul Doukouro évoque l'instruction du Premier ministre, Clément Mouamba, du 17 août 2018 aux préfets, leur interdisant de suspendre les directeurs départementaux nommés par le gouvernement.

La Rédaction

AFRIQUE DU SUD

Une nouvelle campagne contre la malnutrition infantile

Lancée le 17 octobre à Johannesburg avec la première dame du pays à sa tête, l'opération se propose de former et conseiller les Sud-Africains aux bonnes pratiques de nutrition chez l'enfant.

La nouvelle campagne, baptisée « Pour une bonne croissance », est dirigée par le Dr Kopano Mabaso. « On se concentre sur l'aide aux éducateurs dans les communautés et sur le soutien aux mères de famille. Mais on doit aussi promouvoir la question de la nutrition dans le débat public et produire plus d'études sur les pratiques dans le pays », a-t-il indiqué. En Afrique du Sud, plus d'un enfant sur quatre connaît un retard de croissance avant l'âge de 5 ans. Les statistiques sont proches du niveau de 1994, au moment de la chute de l'apartheid.

Rihlat Saïd Mohamed, docteur

en anthropologie à l'université de Witwatersrand, à Johannesburg, a expliqué que le grand programme de nutrition lancé par le Congrès national africain, en 1996, n'a pas connu les résultats escomptés. « Ce programme se concentrait énormément sur le marasme et le kwashiorkor, très peu sur le retard de croissance qui est une malnutrition chronique chez l'enfant », a-t-elle fait savoir. Pour elle, le programme ne s'est pas concentré sur les vraies causes du retard de croissance dans le pays. « Donc, une alimentation pas nutritive pour les enfants, très peu d'al-

laitements en Afrique du Sud, beaucoup de maladies infectieuses chez les enfants », a-t-elle poursuivi.

Selon l'activiste Koketso Moe-ti, plus d'un quart des jeunes Sud-Africains souffrent de malnutrition aujourd'hui, principalement due au fort niveau de pauvreté. « Un enfant n'a pas seulement besoin de nourriture pour vivre. Le peu d'argent des parents doit tout couvrir : pour payer les études, pour l'hygiène de vie, pour la maison et la nourriture n'est rapidement plus une priorité », a-t-il fait observer.

Pour le Dr Kopano Mabaso, l'objectif des campagnes de sensibilisation est d'atteindre 0% de retard de croissance à l'horizon 2030.

Yvette Reine Nzaba



Accédez à un univers de privilèges

- ☑ Organisation de vos voyages vers toutes les destinations
- ☑ Accès aux lounges VIP des aéroports
- ☑ Livraison de vos achats en ligne à domicile
- ☑ Offre d'une carte Prestige utilisable sur un large réseau de partenaires

everywhere you go

mtncongo.net

***150#**



AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recherche un (1) Analyste de crédit à Brazzaville.

PROFIL RECHERCHE :

- Avoir un Bac + 4 ou 5 (école de commerce, université ou autre étude supérieur) en contrôle des risques bancaires, gestion globale des risques et sécurité financière
- Avoir un diplôme professionnel de l'Institut Technique de Banque ;
- Avoir au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le métier, exception faite pour les jeunes détenteurs d'un Master2 (BAC+5) avec mention Bien ;
- Avoir une expérience opérationnelle demandée dans la banque
- Avoir des connaissances des techniques d'analyse mathématique, des états financiers, de la comptabilité bancaire, des outils statistiques ;
- Avoir une expertise en matière de risque de contrepartie, de crédit, de marché, opérationnel ;
- Avoir des connaissances de la réglementation bancaire (LCB-FT, Bâle II et III, COSO,...) ;
- Avoir une capacité à utiliser des modèles mathématiques ;
- Avoir des connaissances des métiers / produits / services bancaires ;
- Avoir la maîtrise du calcul des indicateurs de risque de taux et de liquidité ;
- Avoir une vision transversale métier ;
- Savoir Identifier les risques et les évaluer: risques de crédit, de marché, opérationnels etc ;
- Savoir mesurer les risques notamment par la mise en place d'outils d'évaluation, la réalisation d'études afin de déterminer les réalisations risques / rentabilité ;
- Savoir analyser et apporter les modifications aux procédures existantes et/ou en proposer de ;
- Connaitre les nouvelles procédures afin de protéger la banque des risques ;
- Savoir Mettre en place un dispositif d'alertes et une procédure de gestion des incidents ;

- Pouvoir Apporter son expertise sur les dossiers complexes ;
- Savoir réaliser des reporting afin de garantir le suivi des opérations bancaires ;
- Savoir mettre en œuvre le plan de continuité en cas d'incidents ;
- Savoir déterminer et suivre les plans d'action ;
- Avoir la maîtrise Excel / Word / Power Point / Access VBA ;
- Avoir la maîtrise du Logiciels d'analyse financière ex: ANADEFI ;
- Avoir la maîtrise du Logiciels SAS, Business Objects ;
- Avoir la maîtrise des Systèmes d'information de gestion des risques (SIGR) ;
- Etre Réactive ;
- Etre rigoureux ;
- Avoir une capacité de structuration et de restitution de l'information et d'analyse (esprit de synthèse) ;
- Avoir des Qualités de pédagogie ;
- Avoir la capacité à travailler en équipe ;
- Avoir le goût des chiffres ;
- Avoir de bonnes Qualités relationnelles ;

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- Cv avec photo et lettre de motivation
- Références des deux précédents employeurs

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse suivante au plus tard 24 Octobre 2018 en précisant le poste à pourvoir dans l'objet: recrutement.talent@yahoo.com.

NB : seuls les candidats (es) résidents à Brazzaville seront présélectionné (es) et convoqués pour les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recherche un informaticien expérimenté.

PROFIL RECHERCHE :

- Avoir un Bac + 4 ou 5 en informatique
- Avoir un diplôme professionnel d'un Institut en informatique ou d'une école d'ingénieurs ;
- Avoir au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le métier ;
- Avoir des connaissances sur les systèmes de moyens de paiements ;
- Avoir une expertise en matière de gestion de base de données ;
- Bonne maîtrise des instructions SQL ;
- Avoir des connaissances sur Windows server (version 2008, 2012, ...)
- Avoir des connaissances de la réglementation bancaire (sur le plan de continuité des activités, ... ;
- Avoir une capacité à travailler sur Amplitude ;
- Avoir des connaissances des métiers / produits / services bancaires ;
- Avoir une vision transversale métier ;
- Savoir Identifier les risques informatiques et les évaluer ;
- Savoir rédiger les procédures ;
- Etre Réactive ;
- Etre rigoureux ;
- Avoir une capacité de structuration et de restitution de l'information et d'analyse (esprit de synthèse) ;
- Avoir des Qualités de pédagogie ;
- Avoir la capacité à travailler en équipe ;
- Avoir le goût des chiffres ;
- Avoir de bonnes Qualités relationnelles ;
- Bonne maîtrise de l'Anglais et du Mandarin.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- Cv avec photo et lettre de motivation
- Attestation de l'employeur
- Casier judiciaire
- Certificat de Nationalité

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse suivante au plus tard 24 Octobre 2018 en précisant le poste à pourvoir dans l'objet: recrutement.talent@yahoo.com.

NB : seuls les candidats (es) résidents à Brazzaville seront présélectionné (es) et convoqués pour les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recherche un (1) juriste à Brazzaville.

PROFIL RECHERCHE :

- Avoir un Bac + 4 ou 5 (école de commerce ou université) en droit des affaires, droit privé, droit bancaire, etc. Des notions de fiscalité et des études en droit OHADA seraient un plus.
- Avoir au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans le métier, exception faite pour les jeunes détenteurs d'un Master2 (BAC+5) avec mention Bien ;
- Avoir des connaissances de la réglementation bancaire (LCB-FT, Bâle II et III, COSO,...) ;
- Avoir des connaissances des métiers / produits / services bancaires ;
- Avoir une vision transversale métier ;
- Avoir une expertise en veille juridique et fiscale ;
- Etre au fait de toutes les réformes du droit OHADA ;
- Savoir traiter des dossiers de saisies, successions ;
- Savoir analyser un dossier de crédit ;
- Savoir émettre un avis juridique ;
- Avoir la maîtrise Excel / Word / Power Point / AMPLITUDE
- Etre Réactif ;
- Etre rigoureux ;
- Avoir une bonne orthographe ;
- Avoir une capacité d'organisation, de structuration et de restitution de l'information et d'analyse (esprit de synthèse) ;
- Avoir la capacité à travailler en équipe ;
- Avoir le goût de l'excellence ;
- Avoir de bonnes Qualités relationnelles ;

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- Cv avec photo et lettre de motivation
- Références des deux précédents employeurs

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse suivante au plus tard 24 Octobre 2018 en précisant le poste à pourvoir dans l'objet: recrutement.talent@yahoo.com.

NB : seuls les candidats (es) résidents à Brazzaville seront présélectionné (es) et convoqués pour les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.



PROMO RENTRÉE SCOLAIRE
 LES GAGNANTS DE LA SEMAINE
 DU 08 OCTOBRE 2018

044465040	KIT PRIMAIRE	053792664	KIT LYCÉE	056220351	50 000F
055752434	KIT PRIMAIRE	040046821	KIT LYCÉE	044111197	50 000F
053259042	KIT PRIMAIRE	055360859	KIT LYCÉE	050819951	50 000F
055514579	KIT PRIMAIRE	055200452	KIT LYCÉE	040199629	50 000F
055952202	KIT PRIMAIRE	053899824	KIT LYCÉE	055622651	50 000F
055644592	KIT PRIMAIRE	056599464	KIT LYCÉE	056275467	50 000F
050247110	KIT PRIMAIRE	050304080	KIT LYCÉE	055601459	50 000F
053718805	KIT PRIMAIRE	044400723	KIT LYCÉE	050110361	50 000F
050740545	KIT PRIMAIRE	056835251	KIT LYCÉE	044471487	50 000F
056540421	KIT PRIMAIRE	055360651	KIT LYCÉE	056241984	50 000F
055704828	KIT COLLÈGE	040748106	20 000F	056085624	100 000 F
055919386	KIT COLLÈGE	050465706	20 000F	044641289	100 000 F
040905440	KIT COLLÈGE	044335765	20 000F	055292045	100 000 F
057406363	KIT COLLÈGE	044395210	20 000F	055601459	100 000 F
053844475	KIT COLLÈGE	050643683	20 000F	040642004	100 000 F
050133631	KIT COLLÈGE	055491771	20 000F	050274940	100 000 F
053037822	KIT COLLÈGE	053716611	20 000F	044592828	100 000 F
044668981	KIT COLLÈGE	056098328	20 000F	055595345	100 000 F
056360616	KIT COLLÈGE	053560582	20 000F	050416765	100 000 F
050540845	KIT COLLÈGE	050354444	20 000F	044176160	100 000 F

PAUVRETÉ

Près de la moitié de la population mondiale vit avec moins de 5,5 dollars par jour

La Banque mondiale a rendu public, le 17 octobre, un rapport sur la pauvreté dans lequel elle signale qu'en Afrique subsaharienne, 84,5% de la population sont concernés par la situation, en ce sens qu'ils ne dépassent pas le faible montant.

Dans la région subaharienne, la situation s'explique, entre autres, au fait qu'un tiers des pays a enregistré une baisse des revenus des 40% de population les plus pauvres. Pour ce qui est de l'Asie de l'est et Pacifique est, l'une de celles qui a enregistré le meilleur partage de la prospérité, les revenus des 40% de population les plus pauvres ont ainsi progressé en moyenne de 4,7% entre 2010 et 2015.

Le rapport passe également en revue la situation au Moyen-Orient et en Afrique du nord. Selon le texte, bien que le nombre d'habitants dans ces régions ayant moins de 1,90 dollar par jour pour vivre ait augmenté, « les niveaux d'extrême pauvreté sont restés bas ». Il précise que ces deux parties du monde comptaient davantage de personnes vivant avec moins de 5,50 dollars par jour en 2015 qu'en 1990. S'agissant des Etats-Unis, la Banque mondiale, qui consacre ses recherches aux pays pauvres ou à faibles revenus, a relevé que dans ce pays, quelque 3,7 millions de personnes vivaient en 2015 dans une extrême pauvreté, soit 1,2% de la population.

Pour l'institution, si l'extrême pauvreté a reculé, il est déplorable de constater que près de la moitié de la population mondiale vit encore avec moins de 5,5 dollars par jour. « Les progrès économiques mondiaux ont permis de réduire le nombre de personnes en situation d'extrême pauvreté mais près de la moitié des habitants de la planète, soit 3,4 milliards d'individus, restent confrontés à de grandes difficultés pour satisfaire leurs besoins élémentaires », souligne le rapport. S'appuyant sur la base des données les plus récentes, la Banque mondiale illustre le vocable de l'extrême pauvreté par le nombre de personnes vivant avec moins d'1,90 dollar par jour. « La pauvreté est globalement tombée à 46% en 2015 contre 67% en 1990. Et l'extrême pauvreté est tombée à 10% en 2015 contre environ 30% en 1990 », précisent les auteurs de l'étude.

L'institution a indiqué que malgré la croissance économique, une part beaucoup plus importante des pauvres du monde vit aujourd'hui dans des pays plus prospères. « C'est pourquoi, il est indispensable de disposer de seuils supplémentaires et d'avoir une compréhension plus fine de la pauvreté pour pouvoir mieux la combattre », estime la Banque mondiale.

Nestor N'Gampoula

DÉMOGRAPHIE

Le monde comptera 2,2 milliards de personnes de plus en 2050

Le nombre d'habitants au niveau mondial devrait croître d'ici à trente-deux ans et plus de la moitié de la croissance - 1,3 milliard - devrait provenir d'Afrique subsaharienne, selon le rapport du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap), rendu public le 17 octobre à Genève, en Suisse.

La nouvelle édition de l'« État mondial de la population » du Fnuap attribue la tendance à la restriction des droits des femmes dans la région, suite au manque d'accès aux soins de santé et à l'éducation, ainsi qu'à une discrimination fondée sur le genre bien ancrée.

Cette tendance générale était à la réduction de la taille des familles, indiquant que de plus en plus de personnes choisissent le nombre exact d'enfants qu'elles souhaitent ou peuvent se permettre d'élever, a annoncé la directrice générale du Fnuap, Monica Ferro, en lançant le rapport. Et de déclarer : « Malgré la transition progressive vers une baisse des taux de fécondité amorcée en Europe à la fin du XIX^e siècle, aucun pays ne peut prétendre que tous ses citoyens jouissent des droits en matière de procréation ».

Selon l'étude, il y a quarante-trois pays dans lesquels les femmes ont quatre enfants ou plus, dont trente-huit en Afrique. Dans tous les pays d'Afrique de l'est sauf cinq, moins de la moitié des femmes questionnées a déclaré préférer ne pas vouloir avoir plus d'enfants. Si les prévisions du Fnuap sont avérées, l'Afrique passera de 17% de la population mondiale en 2017 à 26% en 2050.

Sur le continent africain, les taux

de fécondité sont « nettement inférieurs » dans les villes par rapport aux zones rurales, indique ce rapport qui estime que la liberté de décider du nombre, du moment et de l'espacement des grossesses peut renforcer le développement social et économique.

« Chaque année, trois cent mille femmes meurent pendant leur grossesse ou leur accouchement, parce qu'elles n'ont pas le choix

« Dans les pays en développement, six cent soixante-onze millions de femmes ont choisi d'utiliser une contraception moderne. Mais, parallèlement, nous savons que deux cent cinquante millions de personnes dans les pays en développement veulent contrôler leur fertilité et n'ont pas accès aux méthodes de contraception modernes »

en matière de santé maternelle », affirme la cheffe du Fnuap à Genève.

Chaque jour, des milliers de filles sont forcées d'avoir des enfants, entrent dans des mariages précoces et sont victimes de mutilations génitales féminines. Elles

n'ont pas de choix, souligne le document. « Dans les pays en développement, six cent soixante-onze millions de femmes ont choisi d'utiliser une contraception moderne. Mais, parallèlement, nous savons que deux cent cinquante millions de personnes dans les pays en développement veulent contrôler leur fertilité et n'ont pas accès aux méthodes de contraception modernes », a fait savoir Monica Ferro.

Donner la priorité à des soins de santé maternels de qualité pour tous est essentiel, selon le rapport de l'ONU, qui souligne la nécessité de donner accès à des contraceptifs modernes, d'une meilleure éducation sexuelle et d'un accent mis sur la modification des stéréotypes masculins envers les femmes.

Néanmoins, de nombreux pays en développement ne disposent pas des ressources ou de la sécurité politique nécessaires pour améliorer la santé et les droits en matière de procréation pour tous. Ils « luttent dur pour satisfaire la demande d'éducation, la demande d'emplois, la demande de services de soins de santé accessibles à tous », a-t-elle déclaré. Depuis que cent soixante-dix-neuf gouvernements ont souscrit à la Conférence internationale sur la population et le développement, il y a près de vingt-cinq ans, les droits des personnes en matière de procréation se sont « considérablement améliorés », témoigne l'ONU.

Josiane Mambou Loukoulou



Crédit du Congo

Votre banque à portée de main
24h / 7j

CDCNET









Plus

de fonctionnalités
de performance
de sécurité

Particuliers & Entreprises



Virement



Solde temps réel



Relevé des opérations



Chéquier



Autres



sav-ebanking@creditducongo.com

www.creditducongo.com

CÔTE D'IVOIRE

La coalition présidentielle remporte les élections locales

Le Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), la plate-forme au pouvoir, a largement remporté les élections régionales et municipales, selon les résultats définitifs dévoilés, le 16 octobre, par la Commission électorale indépendante (CEI).

Aux régionales, le RHDP l'emporte avec 60% des voix, contrôlant dix-huit conseils régionaux sur trente et un. Son ancien allié, le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), s'impose dans six régions, avec 20% des voix, tandis que les listes indépendantes en contrôlent trois. Deux conseils régionaux reviennent à des candidats portant la double étiquette PDCI-RHDP et un au Front populaire ivoirien (FPI).

Il faudra cependant revoter dans la région du Guémon (ouest), la CEI n'ayant « pas été en mesure de valider les résultats » en raison de la des-

truction des procès verbaux dans un département suite à des incidents. Aux municipales, le RHDP remporte cent quatre-vingt-douze communes, dont sept des treize composant Abidjan. Le PDCI sort vainqueur dans cinquante communes, alors que les candidats indépendants récoltent cinquante-six communes et le FPI deux. Il faudra, en revanche, revoter dans un mois dans la commune abidjanaise de Port-Bouët où des urnes et des procès verbaux ont été détruits.

Selon la CEI, les taux de participation ont été de 46,4% aux régionales

et de 32,2% aux municipales. Ils sont « supérieurs, sinon sensiblement proches, de ceux enregistrés lors des élections locales de 2013 avec 44,37% pour les régionales et 36,49% pour les municipales », a-t-elle précisé.

Les scrutins couplés du 13 octobre ont vu la participation de quatre-vingt-huit listes aux régionales et de six cent quatre-vingt-cinq aux municipales.

« Les opérations de vote proprement dites se sont déroulées dans un climat globalement apaisé », a jugé le président de la CEI, Yousouf Bakayoko, tout en relevant « quelques incidents malheureux ayant entraîné mort d'homme » à Lakota (sud) et « des blessés dans plusieurs localités du pays ».

NIGER

Quarante-cinq morts à la suite des inondations depuis juin

Les importantes inondations enregistrées dans le pays, depuis le début de la saison des pluies, ont occasionné, en date du 30 septembre, outre les décès, 208 416 sinistrés, a annoncé mardi le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha) à Niamey.

17 389 maisons ont été détruites, 33 038 têtes de bétail tuées et 7 836 hectares de cultures de céréales inondés.

Les régions de Dosso (sud-ouest), avec 63 628 sinistrés, et d'Agadez (extrême-nord), avec dix-sept décès et 60 555 sinistrés pour la seule ville d'Agadez, sont les plus touchées, selon l'organisation onusienne.

Pour rappel, ce pays sahélier très pauvre est souvent confronté à des inondations dévastatrices pendant la période des pluies (juin-septembre). Celles-ci occasionnent, dans la plu-

part des cas, d'importantes pertes humaines et matérielles, souvent accompagnées d'épidémies, notamment le paludisme et le choléra.

En 2016, des inondations avaient causé plus de soixante-dix décès, plus de cent quarante-cinq mille sans-abri, la mort de plus de cinquante-cinq mille petits ruminants ainsi que la destruction de cent puits maraîchers et de milliers d'hectares de cultures.

SOUDAN DU SUD

De nouveaux combats font au moins dix-sept civils tués dans le sud-ouest

L'information a été donnée le 16 octobre à Juba par la police, qui a fait également état de plusieurs autres blessés.

Le porte-parole de la police, Daniel Justine, a expliqué que les derniers combats à Yei, ville frontalière du Soudan du Sud, dans le sud-ouest du pays, entre le principal groupe rebelle, l'Armée de libération du peuple soudanais dans l'opposition (SPLA-IO) et le Front national du salut (NAS), ont également entraîné des déplacements massifs de civils.

« Nous regrettons la perte des vies humaines de notre peuple à un moment où notre pays est en pleine phase du rétablissement de la paix, c'est très douloureux », a déclaré Daniel Justine à Xinhua.

Il a fait savoir que les autorités locales et le gouvernement national apportent un soutien aux personnes déplacées en leur distribuant de la nourriture.

Lam Paul Gabriel, porte-parole militaire adjoint de la SPLA-IO, a accusé les forces du NAS, fidèles au général Thomas Cirilo Swaka, d'avoir attaqué ses bases de Minyori et de Logo à Yei.

« Lundi, les forces du Front national du salut ont attaqué notre position à Yei, tuant cinq civils et faisant des dizaines de blessés », a-t-il signifié dans un communiqué. « C'est une déclaration de guerre directe de la part des forces du général Cirilo contre l'accord revitalisé qu'il a refusé de signer en septembre », a-t-il ajouté.

Lam Paul Gabriel a accusé les troupes du gouvernement basées à Mboro, dans l'Etat de Wau, dans la partie occidentale du pays, d'attaques constantes contre sa faction à Ngisa, Tado et Ngoku depuis le début du mois, accusation niée par un porte-parole de l'armée sud-soudanaise.

« Ces attaques ont été préméditées et planifiées par les commandants du régime de Juba afin d'élargir leur territoire et refuser l'établissement de tout site de cantonnement dans la région », a-t-il souligné.

En septembre, le président Salva Kiir et le leader rebelle Riek Machar ont signé l'accord de paix redynamisé grâce aux bons offices du président soudanais, Omar el-Béchir, sous les auspices de l'Autorité intergouvernementale pour le développement.

Le soutien de l'Afrique du Sud au processus de paix

Par ailleurs, l'Afrique du Sud a promis de soutenir le processus de paix au Soudan du Sud ainsi que les efforts déployés par le gouvernement soudanais dans ce domaine.

En visite à Khartoum, le vice-président d'Afrique du Sud, David Mabuza, a fait cette promesse lors d'une rencontre avec le président soudanais, Omar el-Béchir.

L'Afrique du Sud va soutenir les efforts déployés par Omar el-Béchir et d'autres dirigeants de la région impliqués dans le processus de paix afin que le Soudan du Sud obtienne une paix durable, a dit David Mabuza aux journalistes après sa rencontre avec Omar el-Béchir.

Il a ajouté que l'objectif de sa visite était de discuter du processus de paix au Soudan du Sud et d'évaluer les progrès réalisés.

« Je quitte le Soudan dans un état d'esprit très optimiste. Je pense que tout va se passer conformément au plan », a fait savoir le vice-président sud-africain.

David Mabuza était arrivé lundi dans la capitale soudanaise, Khartoum, pour une visite officielle de deux jours.

Le 13 septembre, les parties liées au conflit au Soudan du Sud ont signé l'accord de paix final dans la capitale éthiopienne, Addis-Abeba, en présence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Autorité intergouvernementale pour le développement en Afrique.

Le document final inclut l'accord de paix de Khartoum sur le Soudan du Sud signé en juin dernier ainsi que l'accord sur le partage des pouvoirs et les dispositions en matière de sécurité signé en août dernier.

Xinhua

RWANDA

L'enquête de Paris requiert un non-lieu

Sept proches du président rwandais, Paul Kagame, ont été mis en examen. Mais l'investigation n'a pas permis de réunir assez d'éléments de preuves contre eux.

L'acte de 1994 qui a déclenché ce que l'on a appelé le génocide rwandais, suite à l'attentat de l'avion du président de l'époque, Juvénal Habyarimana, est resté dans une impasse, poussant le parquet de Paris à réclamer un non-lieu contre les sept protagonistes mis en examen, faute de preuves.

Le parquet de Paris a indiqué, dans un document du 13 octobre, que l'enquête n'a pu réunir de « charges suffisantes » à leur encontre et que « le doute doit profiter à ces derniers ». Pour justifier sa position, il a souligné des « incertitudes (...) nombreuses » et « l'absence d'éléments matériellement incontestables ».

Des charges principales s'appuyant surtout sur des témoignages, notamment indirects, il revient désormais aux juges d'instruction du pôle antiterroriste de décider si un procès doit se tenir ou non. En phase d'atterrissage à Kigali, l'avion du président rwandais, Juvénal Habyarimana, est abattu le 6 avril 1994, par au moins un missile. Ce qui va déclencher un génocide qui va provoquer huit cent mille morts, selon l'ONU, principalement dans la minorité tutsi, à laquelle appartient l'actuel chef de l'Etat, Paul Kagame.

Noël Ndong

TTN
34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

FRET AÉRIEN & MARITIME
ENLÈVEMENT - ENTREPOSAGE

FRANCE / EUROPE / AFRIQUE / ASIE / MOYEN-ORIENT

Avec ou sans
dédouanement

BRAZZAVILLE
POINTE-NOIRE

KINSHASA
MATADI, BOMA



Contact Paris : DJAMEL

+331 44 92 90 90 +336 65 47 06 06

34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya ttnplus wanadoo.fr

Contact Brazzaville : Lydie

+242 06 605 91 69 +242 05 522 49 99

Contact Kinshasa : Goga

+243 080 847 72 04

ATHLÉTISME

Jennifer Batu rêve grand

L'athlète défendra les couleurs du Congo lors des Jeux Olympiques de Tokyo, en 2020, et aux championnats du monde à Doha, au Qatar, grâce à ses performances réalisées au lancer du marteau. Elle a exposé, le 18 octobre, à Brazzaville ses ambitions à Hugues Nguélonlé.

Jennifer Batu va entamer sa préparation pour les futures compétitions à Brazzaville. Elle a été présentée au ministre des Sports et de l'éducation physique par Jean-Baptiste Ossé, président de la Fédération congolaise d'athlétisme (FCA), comme l'espoir de toute une nation. L'athlète, a souligné le président de la FCA, a atteint le haut niveau aux Jeux africains où elle avait réalisé une performance de 62m13 au lancer de marteau, récompensée par une médaille de bronze au cou. Depuis lors, elle n'a cessé, selon lui, de progresser. « Pour les championnats d'Afrique à Saba, au Nigeria, le Congo avait positionné dix-sept athlètes dont Jennifer Batu. Elle est rentrée dans la grande famille des athlètes de haut niveau et du niveau mondial en réalisant, en août de cette année à Saba, au Nigeria, une perfor-

mance de 66 m 43. Elle est désormais comptée sur le podium africain au lancer de marteau », a-t-il déclaré, avant d'expliquer que cette performance lui a valu une qualification aux prochains Jeux Olympiques de Tokyo 2020 et aux championnats du monde à Doha, au Qatar, l'année prochaine.

Jean Baptiste Ossé a, par ailleurs, plaidé pour le placement de Jennifer Batu dans des grands centres d'entraînement de haut niveau. « Je suis rassuré que le Congo doit compter sur Jennifer. Reste au Congo de l'accompagner dans son placement au niveau des grands centres d'entraînement de haut niveau. Jennifer est à présent l'espoir de toute une nation », a souligné le président de la FCA.

Devant le ministre, l'athlète a dévoilé ses ambitions et son envie d'aller plus



Jennifer Batu à gauche du ministre Hugues Nguélonlé/Adiac

loin dans ses performances. Elle voudrait gagner la médaille d'or aux Jeux africains de 2019, tout en souhaitant battre le record de l'Afrique qui est à 69 m70. « Je suis à deux mètres du record d'Afrique. Je veux être la première Congolaise de toute l'histoire à obtenir un record continental », a-t-elle fait savoir. Elle veut aussi être la première Congolaise à être médaillée aux championnats du monde universitaires. Quant aux championnats du monde, Jennifer Batu entend atteindre la finale et figurer parmi le top 8. Elle vise aussi haut lors des Jeux Olympiques de Tokyo en 2020. « Lors des Jeux

Olympiques de Tokyo auxquels je me prépare actuellement, j'aimerais être aussi la première Congolaise à être médaillée. Toutes les fois où j'ai promis une médaille à la fédération, je les ai toutes obtenues car je suis sûre et je connais mon potentiel », a assuré Jennifer Batu.

Hugues Nguélonlé l'a félicitée et encouragée à continuer sur cette lancée, avant de lui promettre tout son soutien. « Jennifer Batu amène très haut le drapeau congolais qu'elle défend avec honneur et dignité. Je la félicite très sincèrement et l'encourage à continuer

sur ce chemin. En tant que ministre des Sports, je vais l'aider à continuer. Nous allons l'encadrer. Nous allons, malgré les difficultés financières que traversent les pays, essayer de trouver les moyens pour la soutenir, parce qu'elle l'a mérité. Nous serons derrière vous pour qu'on ensemble, nous puissions avancer et faire que le Congo existe à travers le monde », a promis le ministre des Sports et de l'éducation physique.

Outre sa carrière sportive, Jennifer Batu, licenciée en Science économique et gestion, pense aussi à sa reconversion. Et ce qui lui plaît le plus, c'est la politique internationale à laquelle l'étudiante de l'Université de Paris Descartes prépare déjà un master. « J'ai pour ambition de travailler ensuite au Congo. J'espère pouvoir faire mes stages à l'Unesco et à l'ambassade du Congo pour tout ce qui est politique internationale. Je veux assurer ma reconversion professionnelle dans le métier de la politique internationale qui me plaît énormément. J'espère être accompagnée par l'Etat pour réaliser ces ambitions », a-t-elle souhaité.

James Golden Eloué

SEPTIÈME ART

«Personne ne peut me juger» boucle la semaine du cinéma italien au Congo

Le film de Massimiliano Bruno, sorti en 2011, une comédie de quarante-cinq minutes, sera projeté ce 19 octobre à partir de 16h, au Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville.

Ouvert le 15 octobre dans le cadre de la XVIIIe semaine de la langue italienne dans le monde, le festival de films italiens qui se tient au CCR de Brazzaville fermera ses portes ce vendredi. Outre «Personne ne peut me juger» de Massimiliano Bruno, les amoureux du septième art ont suivi, durant la semaine, des films tels «Scialla !» (Stai Sereno) de Fausto Brizzi sorti en 2013, une comédie de 93 mn ; «Mariages et autres désastres» de Nina Di Majo, sorti en 2013, une comédie de 102 mn; «Folles de moi» de Fausto Brizzi, 2013, une comédie de 93 mn ; «As-tu déjà été sur la lune ?» (Sei mai stata sulla luna ?), de Paolo Genovese, sorti en 2015, une comédie de 111 mn.

Pour Stefano Poggi, attaché à l'ambassade, ce festival est une activité qui se tient chaque année partout dans le monde sous

le patronage du président de la République italienne. C'est une manière de véhiculer la langue italienne dans les termes les plus appropriés et les plus pratiques. « Nous avons une belle expérience ici au Congo. Le cinéma a toujours été un moyen correct d'atteindre les jeunes congolais qui veulent partir pour l'Italie », a-t-il dit. Pour lui, ces productions diffèrent du cinéma américain qui a des faits spéciaux avec des gros budgets. « Chez nous, c'est un peu plus simple mais avec des grands résultats, des grandes réussites », a-t-il ajouté.

Il a annoncé que l'Italie prépare un programme plus articulé pour l'année prochaine. Un programme qui pourra se croiser avec l'initiative ministérielle qui voit l'Afrique subsaharienne à l'affiche. « Déjà, la semaine

prochaine, il va avoir lieu à Rome, la deuxième conférence Italie-Afrique. Il y aura des projets qui vont être pré-

sentés. Le Congo sûrement va être un des pays les plus intéressés. Puisqu'en perspectives, il y aura l'ouverture



Le public suivant attentivement un film italien/Adiac

d'un centre culturel au mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza, qui est soutenu par Eni », a indiqué Stefano Poggi. A l'issue du film «Mariages et autres désastres», Albert Mianzoukouta, directeur de publication du bihebdomadaire «La Semaine Africaine», qui a longtemps vécu en Italie, a livré ses impressions. « Depuis deux jours maintenant, l'Italie nous offre ici à Brazzaville une manière de voir sa propre vie, sa propre réalité et pour les Congolais que nous sommes, c'est une très bonne chose. On montre aussi bien le bon et le mauvais côté. Dans le film que nous venons de voir, tout est apparence. Cela fait partie d'une vie normale, qui sait se critiquer, se regarder. Ici au Congo, je pense qu'il ne nous manque pas des scènes où toutes les apparences paraissent bonnes mais toute la réalité en soi est fausse », a-t-il indiqué.

Bruno Okokana

LIQUIDATION TOTALE SUR TOUTE LA COLLECTION DE VOS CHAUSSURES

-75%

95.000 FCFA

+ CADEAUX

1 EMBOUCHOIR OFFERT

L'ORIENTALISTE

208 Avenue Nelson Mandela face Mickael Hotel
Tel. 04 400 93 01/ 04 520 54 05

facebook [brazza shoes congolais](#)

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 16, 17, 18, 19, 20, 21

1. La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017 un Accord de Financement d'un montant de 100 millions de dollars US pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 13 juillet 2017 et est entré en vigueur le 30 avril 2018. Une partie de ce financement est destinée à l'acquisition des fournitures, la réalisation des travaux et services de consultants dans le cadre du Projet.

2. Le Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC) invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée en vue d'exécuter les travaux de réhabilitation et d'aménagement des bureaux du Siège et des ADPS du PDAC :

Unité de coordination du projet, Antennes départementales de planification et de suivi de Pointe-Noire, Nkayi, Kinkala, Ngo et Ouesso.

Ces travaux comprennent :

- Installation/Repli de chantier
- Gros œuvre - Démolitions
- Charpente-couverture /Faux plafond
- Menuiserie bois / Menuiserie métallique
- Plomberie -Sanitaire
- Electricité / Climatisation
- Revêtement des sols
- Peinture
- Assainissement

3. La réalisation de ces différents services se déroulera conformément aux procédures spécifiées dans la publication de la Banque mondiale

« Directives : passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA », et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'Appel d'Offres.

4. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et consulter le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse ci-dessous, de 8 h 00 à 16 h 00.

5. Les spécifications de qualification sont :

a)-Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) de l'entreprise;

b)-Avoir réalisé un chiffre d'affaires de 100 000 000 FCFA pour des marchés de bâtiments effectués au cours des cinq années précédentes justifié par des lettres/bons de commande ou contrats ;

c)-Avoir réalisé au moins deux marchés de travaux similaires (construction ou réhabilitation des bâtiments) au cours des cinq dernières années justifiés par une attestation de bonne fin d'exécution ou un procès-verbal de réception (les manuscrits ne sont pas acceptés).

d)-Le matériel essentiel que le soumissionnaire devra affecter aux travaux est :

- 1 Bétonnière et les différents accessoires ;
- 1 Cuve à eau d'au moins 1000 litres ou des contenants équivalents ;
- 1 Véhicule de liaison.

e)-Qualifications et expérience du personnel clé technique et d'encadrement proposé pour exé-

cuter chaque marché :

- un Conducteur de travaux, DUT en Architecture, génie civil, Bâtiments ou Génie-rural, ayant au moins cinq ans d'expérience dans le secteur des Bâtiments et Travaux publics dont au moins deux ans d'expérience le domaine de construction des bâtiments (joindre la copie du diplôme et le CV) ;

- un point focal environnemental et social ;

- un Chef de chantier, technicien en génie-civil, Bâtiments ou Génie-rural, ayant au moins trois ans d'expérience dans la construction ou la réhabilitation des bâtiments (joindre le CV).

f)-L'attestation de capacité financière de l'année en cours délivrée par une Banque locale attestant que le soumissionnaire dispose d'au moins 10% des moyens financiers nécessaires à la réalisation des travaux choisis.

g)-le certificat de non faillite et le Quitus de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale de l'année en cours ;

h)-le plan de mise en œuvre des mesures d'atténuation chiffré et dûment signé (tableau 1).

6. La visite des lieux est obligatoire et se fera dans les sièges de l'UNCP et ADPS, sans séance de rattrapage.

7. Les Entreprises ne peuvent soumissionner sur plus de trois de marchés, dans le cadre de la réhabilitation des bureaux du siège et des

Antennes du PDAC.

8. Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de Cinquante mille (50 000) Francs CFA. Le paiement sera effectué en espèces ou par chèque certifié.

9. Les Soumissions devront être déposées à l'adresse ci-dessous, au plus tard le lundi 18 novembre 2018, à 12h30. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les Soumissions seront ouvertes physiquement, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à l'adresse ci-dessous, le lundi 18 novembre 2018 à 13 heures.

10. Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque certifié ou d'une garantie de soumission de cinq cent mille (500 000) francs CFA.

11. L'adresse mentionnée ci-dessus est :
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE (PDAC) UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET.
Boulevard Denis Sassou Nguesso, Centre ville Mpila-Brazzaville, République du Congo,
Tel : (242) 06 858 88 88
E-mail : pdacmaep@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 18 octobre 2018

**Le Coordonnateur National,
Isidore ONDOKI**

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...



Chemises à rabat

Magazines

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers



Cartes de visite



Dépliants



Livres



Calendriers



Flyers, Affiches

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

B4, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

CHANGEMENT DE NOM

Les parents de Han Hao Ran souhaitent changer le nom de ce dernier pour qu'il se nomme désormais Lin Hao Ran.

Quiconque aurait un intérêt particulier d'agir peut se prononcer et ce, pendant un délai d'un mois.

Han Hong Lei

Lin Xiao Zhu.

PROGRAMME DES OBSÈQUES DE PIERRE SCREVE NANITELAMIO

Samedi 20 octobre 2018

-9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;

-10h00 : recueillement au domicile familial n° 111, rue Père Drea à Bacongo ;

-12h00 : messe de requiem en la paroisse protestante de Météo Moudimba ;

-14h00 : départ pour le cimetière familial à Mbouono (Madibou) ;

-16h00 : fin de cérémonie.



NÉCROLOGIE

Les familles Ndinga, Ngania, Adouadjo, Dionysia Dzika et les enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur fils, frère, oncle et père, Edmond Dzika (Ancien) colonel des Douanes à la retraite, le 7 octobre 2018 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à son domicile à Massengo, (arrêt marché ; suivre la grande avenue du lavage en face du PSP).

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



PROCESSUS ÉLECTORAL

La hiérarchie militaire planche sur la sécurisation des scrutins

Le Haut commandement des Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc) s'est réuni, le 17 octobre, au Mont-Ngaliema à Kinshasa, sous la présidence du président Joseph Kabila, commandant suprême des Forces armées, a-t-on appris de l'Agence congolaise de presse. La sécurisation du processus électoral a figuré en très bonne place au cours de cette rencontre, tout comme la situation sécuritaire à l'est et au nord-est du pays.

Le Haut commandement a, dans un premier temps, évalué la mission réalisée à la troisième région militaire par le chef d'état-major général des Fardc, le lieutenant-général Célestin Mbala Munsense, ainsi que l'opération militaire en cours dans l'est du pays. Sur le volet sécuritaire, le président Joseph Kabila a assuré de mettre tout en œuvre afin de sécuriser tout le pays et, particulièrement, le processus électoral.

En dehors des membres du Haut commandement militaire, d'autres autorités du pays ont assisté à la réunion en



qualité d'invités. Il s'agit du ministre de la Défense nationale, des anciens combattants et de la réinsertion,

Crispin Atama Tabe Mogodi, de l'inspecteur général des Fardc, le général John Numbi, et du chef de la maison

Le Haut commandement militaire après la réunion militaire du chef de l'État, le général Jean-Claude Yav.

Martin Engimo

CHOISEUL 100 AFRICA

Quatre Congolais sur la liste

L'étude annuelle réalisée par l'Institut Choiseul, publiée le 17 octobre, classe deux cents jeunes dirigeants africains de 40 ans et moins appelés à jouer un rôle important dans le développement de l'Afrique dans un avenir proche.



Eric Ntumba

Parmi les deux cents jeunes dirigeants retenus, la République démocratique du Congo (RDC) en compte. Il s'agit de Patricia Nzolantima (35e), directrice générale, EXP-ComunicArt ; Célestin Mukeba Muntuabu (37e), président directeur général d'Equity Bank Congo (Ex-Procredit Bank) ; Yannick Mbiya Ngandu (97e), directeur régional RDC de la Trust Merchant Bank et Eric Ntumba Bukasa (140e, deux étoiles), directeur en charge des entreprises, des particuliers et de la diaspora à Equity Bank Congo.

Plusieurs critères ont été pris en compte afin de classer les profils retenus: l'image et la réputation, le parcours et les compétences, le pouvoir et la fonction, l'influence et les réseaux ainsi que le potentiel et le leadership. La somme



Patricia Nzolantima

des points obtenus dans les différentes catégories de ces critères a déterminé la place de chacun des lauréats dans le classement final. Les profils ayant obtenu moins de 10% dans l'une des catégories ont été éliminés. Les cent premiers sont classés de la première à la centième place. Une seconde liste recense cent profils supplémentaires classés entre la 101e et la 200e place en trois catégories : trois étoiles, deux étoiles et une étoile. L'étude étant arrêtée au 30 juin 2018, indique l'Institut Choiseul, les évolutions professionnelles ou autres développements postérieurs à cette date n'ont pas été pris en compte.

Critères de sélection

Réagissant à son entrée au classement Choiseul 2018, Eric Ntumba a déclaré au «Courrier de Kinshasa» : « Je suis très honoré de figurer parmi le top 200 des leaders économiques de demain de moins de 40 ans. C'est pour moi la reconnaissance d'un parcours d'exception, de ma contribution active

au développement de l'Afrique depuis plus de dix ans mais surtout la validation d'un potentiel qui m'invite à continuer à donner le meilleur de moi-même pour sa matérialisation ».

En outre, le directeur en charge des entreprises, des particuliers et de la diaspora à Equity Bank Congo a déclaré être heureux à plusieurs titres car la RDC fait figurer quatre lauréats sur la liste, dont deux sont issus d'Equity Bank Congo, à savoir lui-même et son directeur général, Célestin Mukeba. « Ce qui porte à croire que la croissance phénoménale de Equity Bank Congo, réalisée grâce à une équipe de managers congolais, ne laisse pas les observateurs du continent indifférents », a estimé Erick Ntumba.

Bien plus, ce dernier, en tant qu'ancien étudiant et membre du conseil d'administration de la North West University en Afrique du Sud, s'est dit content de faire figurer son ancienne université dans ce prestigieux classement et de constater



Yannick Mbiya

que l'École nationale d'administration en France, où il a également étudié, fait une double entrée cette année. « La qualité des profils que l'on constate aisément en lisant le classement laisse à penser que l'Afrique a aujourd'hui un pool de talent nécessaire pour réussir sa transformation. La plupart des lauréats sortent des plus grandes universités et écoles d'élites mondiales », s'est-il réjoui.

Eric Ntumba s'est dit également heureux de constater la percée du réseau des Young leaders AfricaFrance dont il est issu, avec l'entrée dans le classement d'Aminata Kane (DG Orange Money Sierra Leone) et de Edem Tengue (DG Maersk Togo). « Il ne me reste plus qu'à continuer à œuvrer pour la transformation économique du continent et à me faire une place dans le top 50 l'année prochaine », a-t-il conclu.



Célestin Mukeba

Patrick Ndongidi

PRODUITS PÉTROLIERS

La réunion des prix fixés des hydrocarbures tenue à Pointe-Noire

Débutée le 17 octobre et organisée par la société Wing Wah E&P SAU, la rencontre au titre du troisième trimestre s'est achevée, le 18 octobre, sous le patronage du ministre de tutelle, Jean Marc Thystère Tchicaya.

Les moyennes trimestrielles des prix fixés des hydrocarbures produits en République du Congo, arrêtées au cours de la réunion, en dollar par baril, se présentent comme suit : Djéno Mélange : 72,7 ; Nkossa Blend : 76,8 ; Yombo : 68,8 ; Nkossa Butane : 52,5 ; Nkossa Propane : 41,1. Les moyennes des différentiels des prix des bruts congolais, en dollar par baril, sont les suivantes : Djéno Mélange : -2,7 par rapport au Brent daté ; Nkossa Blend : -0,1 par rapport au Brent daté ; Yombo : -6,4 par rapport au Brent daté ; Nkossa Butane : 0,2 par rapport au butane North west Europe ; Nkossa Propane : -0,8 par rapport au Propane Mont Belvieu. La moyenne trimestrielle des prix fixés des hydrocarbures est de



La photo de famille à la clôture des travaux/Adiac

73,1 dollars par baril, pour un différentiel de -2,2 dollars par baril. Clôture des assises, le ministre Jean Marc Thystère Tchicaya, qui avait à ses côtés Xiao Liang Ping, administrateur général de Wing Wah E&P SAU, a expliqué que l'analyse des données du troi-

sième trimestre 2018 confirment la tendance haussière des cours du baril de pétrole. Néanmoins, cette tendance reste fragile et doit inciter à la plus grande prudence. Les analystes, quant à eux, prévoient un prix mensuel moyen du Brent oscillant autour

de quatre-vingts dollars jusqu'à la fin de l'année, avec une forte probabilité de prix plus élevés courant 2019.

Dans le cadre de la promotion du privé national impulsée par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, le gouver-

nement, a poursuivi le ministre, vient de publier sept décrets et deux arrêtés qui ont pour objectifs de rendre plus attractif le secteur pétrolier aval et ainsi encourager les entreprises privées nationales à s'intéresser aux activités de l'aval pétrolier. « En cette fin d'année 2018, les orientations du gouvernement, dans le secteur d'activités pétrolières, vont dans le sens du renforcement du partenariat avec toutes les sociétés pétrolières et para-pétrolières exerçant au Congo, et de la recherche des équilibres et de l'équité dans le partage de la rente pétrolière. Pour ce faire, les textes d'application complétant le nouveau code des hydrocarbures dans le secteur Amont sont prêts. Ces textes, j'en suis convaincu, vont éclairer la lecture et la compréhension du code d'hydrocarbures congolais et fluidifier les discussions avec les partenaires... », a signifié Jean Marc Thystère Tchicaya

Séverin Ibara

SPECTACLE DE DANSE

Cap Congo présente « Jazz et vin de palme »

L'Institut français du Congo (IFC) de Pointe-Noire va accueillir le 20 octobre, dans la salle Tchicaya U'Tam'Si, la compagnie de danse qui va proposer au public sa chorégraphie réalisée à partir de l'oeuvre de l'écrivain congolais, Emmanuel Dongala. Un spectacle à « boire » jusqu'à la dernière goutte pour en ressortir ivre de bonheur.



L'affiche de l'événement / Crédit photo IFC

« Jazz et vin de palm » est un spectacle de danse contemporaine qui réunit sur scène cinq danseurs d'exception, à savoir Juvhet Badinga, Maël Minkala, Karel Kouélany, Loïck Ngoukou et Vesna Mbelani. Selon un jeu scénique élaboré au fil d'interactions entre la danse, la musique et le chant, la chorégraphie unit et associe ces cinq artistes de scène dans un même univers.

Librement inspirée de l'oeuvre éponyme d'Emmanuel Dongala, dans cette création originale, les huit longues nouvelles qui composent le recueil « Jazz et vin de palme » de l'auteur congolais sont évoquées à travers divers tableaux dansés, qui retracent d'une certaine façon la défaite du rêve des jeunes États africains et font écho aux interrogations de l'auteur, notamment comment être aujourd'hui un jeune artiste au Congo ? Comment avancer malgré certaines réalités difficiles ?

Dans cette libre adaptation, les ruptures, les crises, les convulsions, les vices, les rêves et les fulgurances du Congo sont traduits dans le langage des corps autant que son appétit de vie, tels que l'auteur les avaient si finement dépeints, souvent avec un humour cinglant.

En effet, c'est la grâce et la beauté humaine qui font de ce spectacle un instant précieux. Ces artistes proposent un spectacle mêlant jazz, chant et danse contemporaine. Et dans une ambiance onirique, ils emmènent le public au sommet de leur art dans un style propre à eux. Énivrés par les touches et le savoir-faire du régisseur Cléo Konongo qui les accompagne tout au long de la scène, ces artistes expriment leur passion et leur plénitude dans un spectacle émouvant. Notons que la Compagnie Cap Congo a été créée en octobre 2017, lors d'une formation de danse contemporaine donnée par Herman Diephuis à l'IFC à Brazzaville. Impressionné par le niveau, la puissance, l'émotion, la grâce et la créativité des danseurs, Herman Diephuis a décidé de s'engager à leurs côtés afin de créer ce spectacle.

Hugues Prosper Mabonzo

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 | info@adiac.tv | 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso, Brazzaville - République du Congo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

FOOTBALL

Le Madagascar va découvrir la Coupe d'Afrique des nations

Le pays a obtenu la première qualification de son histoire dès la quatrième journée des éliminatoires de la compétition, en battant la Guinée équatoriale 1-0 en aller-retour.

L'origine de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) remonte à juin 1956, lors de la création de la Confédération africaine de football. Sa première édition proprement dite a été organisée en février 1957. Depuis, le Madagascar n'avait jamais participé à la compétition continentale. Les footballeurs du pays sont restés spectateurs pendant trente et une éditions. L'espoir de la première qualification du pays est né de sa victoire au match aller contre la Guinée équatoriale sur le score d'un à zéro, le 13 octobre à Bata.

Trois mondialistes qualifiés

Trois jours plus tard, à domicile, les Malgaches ont réédité l'exploit en battant les Equato-guinéens sur le même score. Les insulaires ont ainsi validé leur billet pour le Cameroun alors qu'il reste encore deux journées à disputer.

Le Sénégal, la Tunisie et l'Égypte qui ont représenté l'Afrique à la Coupe du monde en Russie ont également obtenu leur qualification dès la quatrième journée des éliminatoires. Les Lions de la Teranga sont toujours à la conquête de leur premier titre continental. Leur meilleure performance n'est autre que la finale de la CAN 2002, perdue face au Cameroun. Les Pharaons ont déjà remporté le trophée sept fois (1957, 1959, 1986, 1998, 2006, 2008 et 2010). Les Aigles de Carthage de la Tunisie ont un seul trophée continental à leur palmarès, celui remporté en 2004, à domicile. En rappel, seize pays sont attendus à la CAN Cameroun 2019. En dehors des quatre pays précités, le Cameroun, pays hôte, est d'office qualifié. Sa participation aux éliminatoires ne lui sert que de mise en jambes et dans son groupe un seul pays sera qualifié. Pour les deux dernières journées des éliminatoires qui restent, onze pays vont donc batailler fort pour se qualifier à la 32^e édition de la CAN en terre camerounaise l'année prochaine.

Rominique Makaya

MUSIQUE

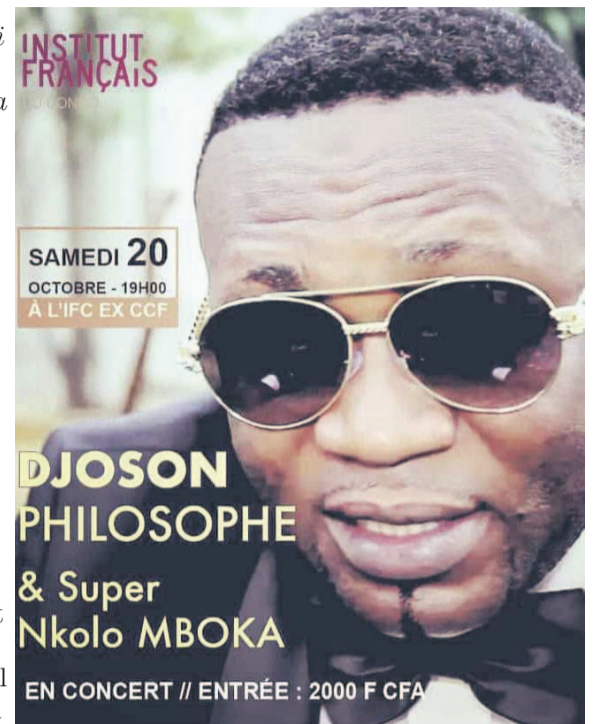
Grand retour de Djason philosophe à l'IFC

Après sa brillante prestation en 2006 dans la salle Savorgnan, l'artiste musicien et son Super Nkolo Mboka reviennent, cette fois-ci, dans un spectacle conceptuel intitulé « Concert multicolore », le 20 octobre.

« Multicolor » est non seulement le titre de l'actuel album du groupe de Djason Philosophe the Winner El Caliente mais également le nouveau style de sa musique. Ce spectacle qui marque son grand retour à l'Institut français du Congo (IFC) sera l'occasion pour El Caliente (sobriquet donné à Cuba qui veut dire chaud en espagnol) de présenter officiellement plusieurs titres issus de son « Multicolor », nouvel album de son nouveau style musical. Le public qui est vivement attendu va vivre et apprécié à sa juste valeur des titres déjà en vente en ligne tels que « Rumba na piste » ; « Envoûtement » ; « Efundza Ntéké » (qui fait la une de la chronique musicale et qui évoque l'alliance culturelle entre les deux Congo séparés par le deuxième fleuve le plus puissant au monde), aussi bien que des titres tels « Pêcheur » ; « Autrui » ; « Mayi ya lobo » ; « Salsa del Congo » ; « Samba de Congo ». « Nous avons commencé au Centre culturel français dans les années 1999, c'était lors des crochets musicaux. J'ai participé dans des émissions. Puis en 2006, j'ai donné un spec-

tacle dans cette grande salle, j'ai joué également à la Cafet avec la Radio Mucodec. C'est donc un grand retour que je fais à l'IFC. Je remercie la direction de cet institut pour m'avoir programmé dans cette grande salle Savorgnan », a déclaré l'artiste. La particularité de ce spectacle, a dit le président de Super Nkolo Mboka, c'est qu'il va présenter son nouveau style.

Comme tout récemment dans un centre culturel de la place, les diplomates accrédités au Congo, les expatriés et les Congolais se retrouveront, puisque c'est un concert multicolore. Il y aura un répertoire riche et une variété de rythmes : folk, rumba, samba ; salsa et variétés. « Nous demandons aux Congolais qui aiment la musique avec grand M de venir découvrir pour la première fois, de façon officielle, le spectacle multicolore. On va permettre à tous ceux qui aiment la musique et l'accompagnent de découvrir sa richesse à travers ce concert multicolore », a ajouté



Djason philosophe the Winner. Rappelons que Djason philosophe El Caliente et son groupe Super Nkolo Mboka œuvrent depuis plusieurs années dans un style résolument polychrome. En effet, depuis ses voyages en Amérique latine et en Europe, le philosophe de la musique congolaise a fait évoluer le « swèdè swèdè - Ibodo » et la rumba de ses débuts vers une musique congolaise saupoudrée de salsa et de samba. Après l'IFC, le groupe est attendu à Kinshasa pour le lancement de « Multicolor ». L'agenda du groupe commence maintenant jusqu'à la fin de l'année.

Bruno Okokana

BRIN D'HISTOIRE

Le football malade

L'équipe nationale du Congo a été battue le mardi 16 octobre 2018 à Monrovia, au Liberia. Elle a pêché par amateurisme, l'absence d'engagement et de conviction. Elle a subi une domination spatiale écœurante. En quatre-vingt-dix minutes, pas de centres délivrés à un avant-centre besogneux. Un activisme débridé, vers la fin du match, a permis aux Diables rouges d'avoir quelques rares occasions de buts. Un milieu défaillant a laissé à l'équipe libérienne une scandaleuse possibilité de récupération des ballons. Avec une meilleure justesse technique, elle aurait pu battre le Congo par un score plus important. Des Congolais plus appliqués, plus entreprenants pouvaient, avec une réelle rage de vaincre, remporter ce match qui était à leur portée. Au total, de leur part, nous avons eu droit à un spectacle insipide. Peu inspirés dans l'ensemble, avec des latéraux balourds, techniquement limités, des ailiers impotents, incapables d'une quelconque fulgurance, en dépit d'un but cafouilleux, ils n'ont, à aucun moment, mis véritablement l'équipe adverse en danger. Le public a pu constater le manque d'efficacité de l'équipe congolaise. La veille de cette rencontre capitale pour la qualification du Congo, deux « pièces maîtresses », à défaut d'une expression plus adaptée, batifolaient dans une boîte à Ouenzé. En d'autres temps, ils n'auraient pas fait le déplacement de Monrovia. Ce laxisme est coupable. Dans le même cas de fi-

gure, des joueurs importants de la sélection de 1965 furent exclus du groupe : Makouana Gilbert, Moubani, Bakekolo Lumumba, Ongagna Excellent et Boukaka Samuel. Matsima Maxime, suspendu pour indiscipline, lors du championnat de l'Onssu à Pointe-Noire, a été, lui aussi, mis à l'écart de la sélection nationale, pour ce motif. Sans préjudice, puisque le Congo, sans ces titulaires « idéels », remporta la médaille d'or aux Premiers Jeux africains de 1965. Qu'elle est loin l'époque où le Congo dominait le football africain ! « Les Brésiliens de l'Uam (Union africaine et malgache) », c'était le nom affublé à nos champions, véritables héros, bataillant pour la gloire du pays qui dominèrent le football continental.

Le Congo est absent de la Coupe du monde, haut lieu du football, depuis son ouverture massive à l'Afrique. Au dernier mondial, en Russie, pas de joueurs d'origine congolaise dans les différentes sélections en compétition. Pendant ce temps, des pays qui étaient maltraités par Congo Sport, du temps de la splendeur de notre football, y étaient représentés, notamment dans les équipes de France et de Belgique à travers leurs représentants binationaux. C'est aussi le cas du Cameroun et du Mali, naguère adversaires coriaces de notre équipe nationale mais toujours défaits. De même que la République démocratique du Congo, première sélection nationale d'Afrique noire à une phase finale de la Coupe du monde. Le Sénégal, qui n'a jamais remporté un titre

continental, est, aujourd'hui, le porte flambeau du football africain. C'est le pays du continent le plus représenté sur l'échiquier du football mondial, grâce à une formation efficiente. Il a véritablement pris du galon sur la planète du sport roi.

Au rythme où évolue la situation, le Congo doit tout reprendre à zéro, d'autant que les joueurs actuels sont, pour la plupart, en fin de potentiel. Une remise à flot de l'équipe nationale nécessite au moins cinq ans de besogne acharnée. Il faut d'ores et déjà donner une priorité à la formation, au risque de compromettre le travail de mise en ordre juridique accompli depuis quelques temps par l'actuel ministre des Sports et de l'éducation physique. Pour porter des fruits, à terme, ce travail de rationalisation de l'action dans le domaine du sport et du football, en particulier, doit être mené concomitamment avec la détection et la formation des jeunes talents. C'est un préalable à la reconstruction d'une équipe de football compétitive. Le talent à l'état brut qui a permis au Congo de dominer le football continental doit être éclairé par la formation, la diététique, d'une façon générale, par une hygiène de vie. Sans une certaine discipline sur le terrain et en dehors, nos anciens footballeurs n'auraient pas eu tous les lauriers qui firent l'honneur et le prestige du Congo dans le concert des nations. A l'origine de leurs succès, la passion chevillée au corps qui les incitait à l'exploit. Autres temps, autres mœurs, le haut niveau, tant pour les amateurs que pour les professionnels, exige une ascèse. Chez

nous, ce sont les primes qui constituent la seule préoccupation de nos footballeurs. Les résultats sur le terrain passent au second plan. Economes de leurs efforts et incapables de mouiller le maillot, il n'est pas surprenant que leurs prestations et leurs résultats soient en dents de scie. Décidemment, travailler peu et gagner plus est une disposition enkystée dans l'esprit des Congolais. Pas de progrès dans ces conditions.

Dès lors, on mesure l'ampleur de la tâche de l'actuel ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélondélé, qui a du pain sur la planche, comme on dit. Dans le domaine du sport, le ministère a fonctionné sans textes de référence, les décrets d'application de la loi n°11-2000 du 31 juillet 2000, viennent tout juste d'être adoptés par le conseil des ministres du jeudi 20 septembre 2018, dix-huit ans après son vote par le parlement. L'arsenal juridique doit être renforcé par d'autres textes, un code du sport par exemple, pour permettre enfin au ministère des Sports et de l'éducation physique d'être en mesure de mener une action volontariste et cohérente pour le développement d'un secteur moribond, en dépit de quelques spasmes qui entretiennent l'espoir d'une rédemption. Muni d'un arsenal juridique adapté, Hugues Ngouélondélé doit faire évoluer les mentalités et le monde sportif vers un cercle vertueux. Courage et bon vent, monsieur le ministre. Les vrais héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

Mfumu